



Fonds de dotation
OBSERVATOIRE B2V DES MEMOIRES

4 Place des Saisons
92400 COURBEVOIE

Siret : 824807234 00029

2025

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

PÉRIODE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS

I BILAN	2
BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3

II COMPTE DE RESULTAT	4
------------------------------------	----------

ANNEXE

1. PRÉAMBULE	9
---------------------------	----------

1.1 DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE L'ENTITE ..	9
1.2 DESCRIPTION DE LA NATURE ET DU PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES	9
1.3 MOYENS MIS EN ŒUVRE	10

2. RÈGLES ET METHODES COMPTABLES	10
---	-----------

2.1 EVALUATION DES ELEMENTS D'ACTIFS, DU PASSIF ET DU COMPTE DE RESULTAT	10
2.1.1 Valeurs mobilières de placement	10
2.1.2 Créances et comptes rattachés ..	11

2.2 MISE EN COMMUN DES MOYENS	11
2.2.1 Conditions de fonctionnement de l'Association de moyens	11
2.2.2 Répartition des charges de l'Association de moyens	11
2.2.3 Enregistrement des opérations entre l'Association de moyens et l'OBSERVATOIRE B2V DES MEMOIRES	11

2.3 DOTATION CONSOMPTIBLE	12
---------------------------------	----

3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES	12
---	-----------

4. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	13
--	-----------

5. ÉVÉNEMENT POST-CLÔTURE	13
--	-----------

6. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN	14
--	-----------

6.1 ACTIF IMMOBILISE	14
6.1.1 Variation des immobilisations brutes corporelles et incorporelles	14
6.1.2 Variation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	14
6.1.3 Variation des Immobilisations brutes financières	14
6.1.4 Informations sur les actifs inaliénables	14

6.1.5 Informations sur les donations temporaires d'usufruit	14
--	-----------

6.2 ACTIF CIRCULANT	14
---------------------------	----

6.2.1 Valeurs mobilières de placement	14
--	-----------

6.2.2 Disponibilités	14
-----------------------------------	-----------

6.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14
--	----

6.4 CREANCES ET DETTES	15
------------------------------	----

6.4.1 Créances et dettes Groupe et associés	16
--	-----------

6.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER	17
---	----

6.6 PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE	17
---	----

6.7 PASSIF : FONDS PROPRES	18
----------------------------------	----

6.7.1 Tableau de variation des fonds propres (hors APG)	18
--	-----------

6.7.2 Tableau de variation des fonds dédiés	18
--	-----------

6.7.3 Tableau de variation des fonds reportés liés aux legs ou donations	18
---	-----------

7. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	19
--	-----------

7.1 RESSOURCES DE L'OBSERVATOIRE B2V DES MEMOIRES	19
--	----

7.2 CHARGES D'EXPLOITATION	19
----------------------------------	----

7.3 CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	19
---	----

7.4 RESULTAT FINANCIER	19
------------------------------	----

7.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL	19
---------------------------------	----

7.6 IMPOT SUR LES BENEFICES	20
-----------------------------------	----

7.7 RESULTAT NET	20
------------------------	----

7.8 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	20
-------------------------------------	----

8. INFORMATIONS DIVERSES	20
---------------------------------------	-----------

8.1 EFFECTIF OBSERVATOIRE B2V DES MEMOIRES	20
---	----

8.2 ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	20
--------------------------------------	----

8.3 ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES ET REÇUS	20
---	----

8.3.1 Engagements donnés	20
---------------------------------------	-----------

8.3.2 Engagements reçus	20
--------------------------------------	-----------

8.4 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	20
---	----

8.5 COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER)	20
---	----

8.6 TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC DES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES (DENOMMEES LES CONTREPARTIES)	20
---	----



Fonds de dotation
OBSERVATOIRE B2V DES MEMOIRES

Etats Financiers

2025

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

PÉRIODE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

I. BILAN ASSOCIATION AU 31/12/2025

A. Bilan actif

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 633 660		2 633 660	2 559 942
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 158		35 158	44 925
ACTIF IMMOBILISE	2 668 818		2 668 818	2 604 867
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				62 040
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	3 186		3 186	5 685
Charges constatées d'avance	5 131		5 131	4 047
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	1 218 531		1 218 531	1 441 273
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	68 317		68 317	275 578
ACTIF CIRCULANT	1 295 164		1 295 164	1 788 623
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 963 982		3 963 982	4 393 490

BILAN ASSOCIATION AU 31/12/2025 (SUITE)

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRESANS DROIT DE REPRISE		
Fonds propres statutaires	15 000	15 000
Fonds propres complémentaires		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
REPORT A NOUVEAU	1 410	1 410
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE		
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	16 410	16 410
Fonds propres consommables	3 794 669	4 282 007
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	3 811 079	4 298 417
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	0	0
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 207	18 039
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	74 696	77 034
Produits constatés d'avance		
DETTES	152 903	95 073
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 963 982	4 393 490

II. COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION AU 31/12/2025

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	829 133	781 278
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	64 295	103 428
dont parrainages	64 295	103 428
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable	487 338	419 350
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	127 500	108 500
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	150 000	150 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	909 901	778 026
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	783 001	656 027
Aides financières	126 000	122 000
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	899	-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	-80 768	3 252
PRODUITS FINANCIERS	80 768	23 621
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions	26 792	
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	53 976	23 621
CHARGES FINANCIERES		26 872
Dotations financières aux amortissements et provisions		26 792
Intérêts et charges assimilées		80
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie		
RESULTAT FINANCIER	80 768	-3 252
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION AU 31/12/2025 (SUITE)

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL DES PRODUITS	909 901	804 898
TOTAL DES CHARGES	909 901	804 898
EXCEDENT OU DEFICIT		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS	10 000	0
Dons en nature		
Prestations en nature	10 000	
Bénévolat		
CHARGES	10 000	0
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	10 000	
Personnel bénévole		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		



Fonds de dotation
OBSERVATOIRE B2V DES MEMOIRES
Annexe

2025

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

PÉRIODE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

1. PRÉAMBULE

L'Observatoire B2V des Mémoires est un Fonds de dotation fondé par l'un des membres du Groupe B2V, l'Association PREVAAL, le 10 décembre 2016.

Le Fonds de dotation est régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, le décret n°2009-158 du 11 février 2009 et le décret n°2015-49 du 22 janvier 2015 relatifs aux Fonds de dotation.

Le Fonds de dotation est constitué par une dotation initiale de 15 000 euros qui lui est apportée par le fondateur. Cette dotation initiale est non consomptible selon l'article 5 des statuts du fonds de dotation. L'Observatoire B2V des Mémoires rentre donc dans les dispositions de l'article 2016 du CGI concernant l'impôt sur les sociétés.

1.1 Description de l'objet social de l'entité

Les actions de l'Observatoire B2V des Mémoires, d'intérêt général, s'inscrivent dans trois grands axes :

- Innovation, soutien à la recherche scientifique et le développement de la prévention,
- Diffusion et vulgarisation au grand public de la connaissance liée à la « mémoire sous toutes ses formes »,
- Valoriser les mémoires matérielles et immatérielles de l'entreprise auprès des décideurs économiques

1.2 Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Le fonds de dotation a ainsi mis en place différentes actions au fil des années depuis sa création pour répondre à ses missions. Le programme d'actions du fonds de dotation est le suivant :

- La Semaine de la Mémoire, biennale
- Les cycles de conférences
- La bourse doctorale annuelle
- Des contenus pédagogiques : vidéos, sketchnotes, articles, newsletters, podcast
- Un site internet avec pour ambition d'être le site de référence en matière de prévention sur la mémoire
- Des partenariats autour de projets ayant attiré à « la mémoire sous toutes ses formes »
- Depuis 2023, une thématique sur la mémoire des entreprises avec :
 - Des programmes de formations continues
 - Des collectes de mémoires de salariés et programmes de recherche associés
 - Des colloques et conférences à destinations de décideurs économiques
 - Des publications
 - Des études et enquêtes d'opinion
 - Des actions sur les territoires et clubs d'entreprises sur la mémoire

1.3 Moyens mis en œuvre

- Moyens financiers
Outre le mécénat et le parrainage de PREVAAL Finance, le fonds de dotation mobilise des contributions financières passées avec des organismes privés, des partenariats associatifs ou privés et des dotations complémentaires consommables pour mettre en œuvre ses projets,
- Moyens humains
Le fonds de dotation est membre du groupement de fait B2V Gestion qui met à disposition une partie de son personnel afin que le fonds de dotation assure son développement et son action.

2. RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'Observatoire B2V des Mémoires comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France et notamment :

- Le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité et notamment le règlement n° 2023-03 de l'ANC du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers ;
- Et, l'avis 2009-01 du 5 février 2009 CNC relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux fondamentaux comptables de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les montants sont exprimés en Euro.

2.1 Evaluation des éléments d'actifs, du passif et du compte de résultat

2.1.1 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan au prix d'achat net de frais d'acquisition. En cas de cession, la règle du « CUMP » (Coût Unitaire Moyen Pondéré) est appliquée.

A la clôture de l'exercice, la plus-value ou moins-value latente est calculée pour chaque titre. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation, sans compensation avec les plus-values latentes.

2.1.2 Créances et comptes rattachés

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît probable sur une créance lors de l'arrêté des comptes.

2.2 Mise en commun des moyens

L'Observatoire B2V des Mémoires est membre de la convention de groupement de fait B2V Gestion. Les opérations administratives du Groupe B2V sont confiées à l'entité de moyens B2V Gestion. L'entité de moyens a pour objet de mettre en œuvre, pour le compte exclusif des entités du Groupe, l'ensemble des moyens humains et matériels permettant la réalisation des opérations de gestion liées à leur activité. L'entité de moyens est l'employeur du personnel.

2.2.1 Conditions de fonctionnement de l'Association de moyens

L'association B2V Gestion a pour objet de permettre, dans les conditions fixées par l'article 261B du code général des impôts, l'utilisation commune des moyens nécessaires aux activités des entités du groupe.

Pour l'accomplissement de cet objet social, l'association est habilitée à employer du personnel ainsi qu'à acquérir ou louer tout bien ou service de quelque nature que ce soit.

Celle-ci est composée d'un bureau, d'un conseil d'administration et d'une assemblée des entités du groupe.

2.2.2 Répartition des charges de l'Association de moyens

Les frais engagés par l'association le sont toujours pour le compte des entités du groupe et sont répartis entre eux par une comptabilité analytique de façon à faire supporter pour chacun d'eux la quote-part de la dépense qui lui incombe.

Les conditions de répartition, dont la réalisation et la régularité sont vérifiées par le commissaire aux comptes, sont les suivantes :

- imputations directes à leur montant exact,
- dans les autres cas, suivant des clefs de répartition dont les principes doivent être établis pour chaque catégorie de frais par le délégué général, arrêtés par le conseil d'administration de B2V Gestion et validés par le conseil d'administration de B2V après approbation par chacun des entités du groupe.

Les acquisitions de biens meubles (matériels, mobiliers, installations générales...) donnant lieu à immobilisation sont financées par l'association à l'aide d'avances effectuées par les entités du groupe. Les montants appelés et remboursés auprès de chaque entité du groupe sont déterminés selon les principes mentionnés ci-dessus pour les frais de fonctionnement.

2.2.3 Enregistrement des opérations entre l'Association de moyens et l'OBSERVATOIRE B2V DES MEMOIRES

Les comptes courants permettent de suivre la nature et le dénouement des opérations entre l'OBSERVATOIRE B2V DES MEMOIRES et l'association de moyens.

Le compte courant lié aux « provisions Long Terme et Court Terme » enregistre les provisions liées au personnel et se dénoue au fur et à mesure des reprises de provisions comptabilisées à chaque fin d'exercice. Il ne fait pas l'objet de dénouement financier du fait de la nature des charges qu'il constate.

Le compte courant « immobilisations » augmente à due concurrence des acquisitions d'immobilisations de l'année et diminue du montant de l'amortissement de l'exercice.

Le compte courant « avances immobilisations » représente le flux financier à opérer après la clôture des comptes au titre du financement des immobilisations.

Le compte courant « avances de gestion » qui enregistre les avances de trésorerie versées et le montant des charges affectées (hors provisions, charges calculées) fait l'objet d'une compensation financière.

2.3 Dotation consommable

Conformément aux articles 433-1 à 433-3 du règlement ANC n°2018-06, l'Observatoire B2V des mémoires applique une politique de gestion des dotations consommables alignée sur le niveau des charges engagées.

Elles sont utilisées pour couvrir les charges spécifiques auxquelles elles sont affectées. Elles sont ainsi consommées au fur et à mesure de l'engagement des dépenses correspondantes.

Les montants consommés sont comptabilisés en produits en contrepartie des charges correspondantes.

Le solde non consommé à la clôture de l'exercice est maintenu en capitaux propres sous forme de dotation consommable pour les exercices futurs.

3. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Le fonds de dotation applique le règlement de l'ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des entités du secteur non lucratif.

A compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025, le règlement ANC n°2022-06, modifiant le Plan comptable général, introduit une modernisation des états financiers, notamment du compte de résultat et de l'annexe. Bien que le règlement n° 2018-06 demeure applicable, certaines dispositions du règlement n°2022-06 s'imposent également aux associations, en particulier celles relatives :

- A la suppression des transferts de charges ;
- A la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- A la présentation modernisée des états financiers.

Le fonds de dotation a donc procédé à un changement de méthode comptable pour se conformer à ces nouvelles règles.

Les changements de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC n°2022-06, n'ont aucune incidence sur la lecture des comptes en termes de comparabilité, nécessitant un tableau avec les données 2024 retraitées (absence de résultat exceptionnel et de transfert de charges en 2024 et 2025).

4. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

5. ÉVÉNEMENT POST-CLÔTURE

Néant

6. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

6.1 Actif immobilisé

6.1.1 Variation des immobilisations brutes corporelles et incorporelles

Néant

6.1.2 Variation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Néant

6.1.3 Variation des Immobilisations brutes financières

Chiffres exprimés en euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2025
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	2 586 734	2 280 078	2 233 152	2 633 660
Prêts				
Autres immobilisations financières	44 925		9 767	35 158
TOTAL	2 631 659	2 280 078	2 242 919	2 668 818

- La plus-value latente constatée au 31/12/2025 sur les autres titres immobilisés s'établit à 57 574 €.
- Les autres immobilisations financières représentent la quote-part des immobilisations de l'Observatoire B2V des Mémoires dans l'association de moyens, B2V Gestion.

6.1.4 Informations sur les actifs inaliénables

Néant

6.1.5 Informations sur les donations temporaires d'usufruit

Néant

6.2 Actif circulant

6.2.1 Valeurs mobilières de placement

A la clôture, les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 1 218 531 € en valeurs historiques.
La valeur liquidative au 31/12/2025 s'établit à 1 262 257 € soit une plus-value latente de 43 726 €.

6.2.2 Disponibilités

Ce poste s'établit à 68 317 au 31/12/2025 contre 275 578 € au 31/12/2024.

6.3 Provisions pour risques et charges

Néant

6.4 Créances et dettes

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	1 an au plus	Plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	35 158	35 158	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	35 158	35 158	
DE L'ACTIF CIRCULANT	8 317	8 317	0
Clients, usagers, douteux et litigieux			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat : Impôts sur les bénéfices			
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	3 186	3 186	
Etat : Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat : Créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	5 131	5 131	
TOTAL CREANCES	43 475	43 475	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	1 an au plus	Plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :			
à 1 an maximum à l'origine			
à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	78 207	78 207	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat : Impôts sur les bénéfices			
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat : Obligations cautionnées			
Etat : Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	73 596	73 596	
Autres dettes	1 100	1 100	
Dettes rep.de titres empruntés ou remis en garantie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES	152 903	152 903	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés			

6.4.1 Créances et dettes Groupe et associés

Au 31/12/2025, la situation nette de ce poste, représentative des opérations avec l'association de moyens, fait ressortir, après compensation des créances et dettes, une dette totale de 73 596 € répartie comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
AU TITRE DE	
- Provisions pour risques et charges et des congés à payer et primes	-60 805
- Solde de la facture des frais de gestion 2025	-22 558
- Avances à régulariser pour financer les investissements incorporels, corporels et financiers du groupe	9 767
SITUATION NETTE (+) Créances (-) Dettes	-73 596

6.5 Produits à recevoir et Charges à payer

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025	Exercice 2024
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHEES		
AUTRES CREANCES		
Fournisseurs - autres avoirs		
Produits à recevoir		
PRODUITS A RECEVOIR	0	0

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		
Fournisseurs, factures non parvenues	78 207	18 039
DETTES SUR IMMOBILISATIONS		
Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues		
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
Personnel, charges à payer		
Organismes sociaux, charges à payer		
Etat, charge à payer		
AUTRES DETTES		
Charges à payer		
CHARGES A PAYER	78 207	18 039

6.6 Produits et charges constatés d'avance

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025	Exercice 2024
Charges d'exploitation	5 131	4 047
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 131	4 047

6.7 Passif : Fonds propres

6.7.1 Tableau de variation des fonds propres (hors APG)

Variation des Fonds Propres	Au 31/12/2024	Affectation du résultat	Augmentations	Diminution ou consommation	Au 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	15 000				15 000
Fonds propres sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	1 410				1 410
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	16 410				16 410
Fonds propres consommables	4 282 007			487 338	3 794 669
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 298 417		0	487 338	3 811 079

6.7.2 Tableau de variation des fonds dédiés

Néant

6.7.3 Tableau de variation des fonds reportés liés aux legs ou donations

Néant

7. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

7.1 Ressources de l'Observatoire B2V des Mémoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Ressources liées au Parrainage	64 295	103 428
Ressources liées au Mécénat, Partenariat	127 500	108 500
Contributions financières d'organismes institutionnels	150 000	150 000
Quote-part de la dotation consommable	487 338	419 350
TOTAL	829 133	781 278

7.2 Charges d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
MISSIONS SOCIALES	126 000	122 000
Contributions financières octroyées sur :		
Bourses doctorales	126 000	122 000
Divers porteurs projets		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	657 901	534 026
Charges de fonctionnement B2V Gestion	432 130	417 358
Partenariats	49 321	53 800
Conseil scientifique (Indemnités, frais des experts)	58 365	66 027
Communication, développement (Stratégie)	81 289	87 353
Evénements, conférences	147 827	12 540
Missions, réceptions	5 657	8 872
Frais de structure de l'observatoire	9 312	10 077
TOTAL	909 901	778 026

7.3 Concours publics et subventions

Néant

7.4 Résultat financier

Le résultat financier est excédentaire de 80 768 € au 31/12/2025 contre un déficit de 3 252 € au 31/12/2024

7.5 Résultat exceptionnel

Néant

7.6 Impôt sur les bénéfices

Néant

7.7 Résultat net

Néant

7.8 Contributions volontaires

Néant

8. INFORMATIONS DIVERSES

8.1 Effectif OBSERVATOIRE B2V DES MEMOIRES

Néant

8.2 Engagements de crédit-bail

Néant

8.3 Engagements financiers donnés et reçus

8.3.1 Engagements donnés

Dans le cadre de ses missions d'intérêt général, l'Observatoire B2V des Mémoires finance chaque année trois bourses doctorales versées annuellement sur une durée de trois ans. A la clôture de l'exercice, l'engagement restant s'établit à 128 000 € dont 88 000 € en 2026 et 40 000 € en 2027.

8.3.2 Engagements reçus

Néant

8.4 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

8.5 Compte Emploi des Ressources collectées auprès du public (CER)

Néant

8.6 Transactions effectuées avec des personnes physiques ou morales (dénommées les contreparties)

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux transactions courantes conclues à des conditions normales

✎ Au titre de la répartition des charges de fonctionnement de B2V Gestion, un montant de 432 129,99 euros a été facturé à l'Observatoire B2V des Mémoires sur l'exercice 2025 ;

✎ Au titre du parrainage, l'Observatoire a perçu la somme de 64 295 euros avec PREVAAL Finance ;

✎ Au titre de la convention de Mécénat, l'Observatoire a perçu la somme de 15 000 euros avec PREVAAL Finance ;

✎ Au titre des décisions des différents Conseils concernés ci-dessous, l'Observatoire a perçu les sommes de

- ♦ 150 000 euros avec l'institution de retraite complémentaire Alliance Professionnelle.